

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL  
DU 19 Décembre 2020**

Présents : Paquita LS ; Guénaële R ; Joe T ; Éric Z ; Laurent B.

Visio : Bernard C ; Sébastien P.

Invités visio : Rémy S ; Stéphanie B ; Yannick J.

Excusés : Diane W (procuration).

Début de réunion : 08h20

Fin de réunion : 11h00

Ordre du jour :

⇒ Désignation d'un(e) secrétaire de séance

- 1) Approbation du PV du conseil fédéral du 18/08/20 et du 10/10/20.
- 2) Retour sur le congrès de la FRATRI, World Triathlon et l'OTU.
- 3) Présentation du document financier par le trésorier de la FTTRI.
- 4) Report des pénalités applicables sur l'adhésion à compter du 01/01/21 (pour approbation).
- 5) Finalisation de l'évolution de la réglementation fédérale ;
- 6) Préparation des bilans (moral et financier) à présenter à l'AG du 23 janvier 2021.
- 7) Questions diverses.

⇒ Présentation de Stéphanie B et de Yannick J.

⇒ Éric Z secrétaire de séance.

- 1) Approbation du PV du CF du 18/08 suite à l'ajout concernant l'augmentation du salaire du CTF de 10% à compter du mois d'Aout 2020. Validation du PV à l'unanimité.  
Approbation du PV du CF du 10/10. Validation à l'unanimité.

- 2) Retour sur les congrès FRATRI, WORD TRI et OTU

⇒ FRATRI tous les pays francophone, Joe y a participé, Ph. Lescure a été élu président, Tahiti membre observateur donc pas de rôle majeur pour la FTTRI. Malgré la proposition de notre CTF de s'impliquer au sein de la FRATRI, M. Lescure n'a pas donné suite jusqu'à ce jour.

⇒ WORLD TRIATHLON, Tahiti n'a pas été enregistré, il semblerait que des documents n'est pas été reçus. Joe est frustré de n'avoir pas eu de droit de vote. La présidente est reconduite pour un troisième mandat. Tahiti conserve son titre de « full member » pour 2021 et peut donc participer aux réunions de travail. Macao, Gibraltar et Tahiti auront le même statut, en revanche nous ne pouvons plus participer aux courses élites, seulement en groupes d'âges. Rémy a envoyé une proposition de convention pour lecture. Bernard St Jean (DG de la FTTRI) doit reprendre contact en début d'année pour nous faire le retour. Quid des athlètes (comme Benjamin Z) sur le circuit international.

- ⇒ OTU pour des raisons administratives Tahiti n'a pas pu voter, c'est l'australienne Michelle Cooper qui a été élue présidente. Joe souhaite réaffirmer notre place au sein de l'Océanie pour obtenir des financements, proposer des projets et montrer l'implication de notre FD. Il s'agit de repenser les relations qui nous lient à WORD TRI et l'OTU. La prochaine échéance de l'OTU est le vote du budget en Janvier. Rémy doit envoyer le projet de développement dans les îles.
- 3) Présentation du document financier 2020, depuis octobre 2019 la saisie de toutes les opérations financières de la FD sont imprimées et joint aux relevés bancaires correspondant mois par mois permettant transparence et contrôle aisé des finances. Toutes les actions spécifiques de stages, formations etc... font l'objet d'un compte rendu moral et financier du CTF pour leur suivi. Le document financier 2021, bilan budget, est pris sur le modèle proposé par la DJS. Le bilan financier 2020 proposé en AGO en Janvier 2021 sera présenté avec un report à nouveau correspondant au solde bancaire de la FD au 31/12/2020. Le budget prévisionnel 2021 doit être validé prochainement.
  - 4) Les pénalités appliquées sur le renouvellement licences émises après le 31/12/2020, seront reportées jusqu'à la date du 28/02/2020 à 12h00 heure locale. Après cette date tout renouvellement de licence fera l'objet d'une pénalité du montant prévu par le règlement financier de la FTTRI. L'annonce sera faite dans la prochaine « newsletter ».
  - 5) Concernant l'évolution de la réglementation fédérale proposé à tous les clubs après concertation avec leur présidents respectifs, seul le VSOP a émis des réserves sur les frais et pénalités en raison des spécificités de l'organisation de leurs événements. Après plusieurs concertations avec les représentants du club le CF ne souhaite pas apporter de modifications supplémentaires ni créer d'exception sur un laps de temps aussi court, de ce fait, le document sera présenté tel quel le jour de l'AGO.
  - 6) Validation de la date de l'AGO au 23/01/2021 dans l'amphi de l'IJSPF ainsi que du courrier de convocation sur lequel Bernard Costa a demandé une modification au point 5 = « bilan » à la place de « rapport ». Le nombre de place dans l'amphi sera de 35 pax maximum. La priorité sera donnée aux présidents et BF4. Bernard propose de préciser que le mandataire, dans le cas de l'absence du président de club doit être un membre du bureau du club. Suite à la question de Yannick J, il est précisé que le nom du membre représentant le président de club doit avoir été officialisé au JOPF. Sur la procuration ajouter « fonction » à côté de « nom » et « le président donne procuration ».  
Présentation par Rémy du document prévu à l'AGO pour le bilan moral et financier de la FTTRI.
  - 7) Questions diverses :
    - ⇒ Le bureau de la FTTRI sera fermé du 28/12/2020 au 03/01/2021, reprise de l'activité le 04/01/2021.

- ⇒ Le local matériel doit faire l'objet d'un inventaire et d'un rangement et d'un nettoyage avec marquage des emplacements, un référent club doit être désigné pour les sorties et les réintégrations matériels afin de responsabiliser les utilisateurs, une photo du local doit être réalisée afin de faciliter son rangement. Enfin un contrôle doit être réalisé en début de semaine après réintégrations des matériels. Laurent B fait remarquer qu'un point d'eau manque cruellement pour le rinçage du matériel. Éric Z a noté une usure de certaines tôles du local, la FTTRI devra acheter les tôles et demandé une mise à disposition de personnel auprès de l'IJSPF pour la mise en place.
- ⇒ Convention FTTRI/FFTRI, Rémy profite de son voyage en métropole pour intensifier les échanges avec eux. Joe souhaite qu'une convention « noir sur blanc » soit prête pour son voyage au mois d'Avril. Éric précise que le COPF est très vigilant sur le statut de « ligue ».
- ⇒ Le magazine élaboré par le CTF est finalisé à 95%, le retour d'un mécène approché par Éric Z est attendu pour son financement, une autre piste est proposée par Éric avec un prestataire, l'agence KEROZENE.
- ⇒ Il est prévu de recontacter les sponsors en début d'année, après une année 2020 quasiment blanche la tâche sera difficile.
- ⇒ Après un dernier tour de table, Yannick J partage l'opinion de Rémy de diffuser le calendrier le plus tôt possible. Stéphanie constate un manque d'avancée sur la commission médicale, les besoins matériels, un local adapté et les procédures de contrôle des sportifs doivent clairement être identifiés pour faire avancer le dossier. Concernant le pot de l'amitié de tradition lors de l'AGO il est proposé par Éric de faire appel à l'association HUMAMERO.

**Président**  
Joe TAPARE

**Secrétaire Général**  
Valérie VIDEAU